

DÉPARTEMENT

des *Côtes du Nord*

# DÉCLARATION

POUR SERVIR AU PAYEMENT DE L'INDEMNITE

MAIRIE

de la *Vicomte d'Raucourt*

DE DEMOBILISATION

Application de l'article 10 du décret du 27 mars 1919.

Je soussigné (nom) *Mausroy* (prénoms) *Louis Joseph Adolphe* (grade) *Chef de brigade de*  
(dernier corps d'affectation) *3<sup>e</sup> classe de gendarmerie (Gendarmerie Coloniale)* (indiquer le régiment, l'unité, etc.) *Détachement des Îles*  
*Saint-Pierre et Miquelon*

DÉCLARE :

1<sup>o</sup> Être de la classe de recrutement *1883* et de la classe de mobilisation *1883* (Numéro  
matricule de recrutement) *115* du *R<sup>g</sup> de Langres*

Être domicilié à *Chaucey* canton de *Pesmes*  
arrondissement de *Gray* département de *la Haute Saône*

Être en résidence à *Rivet Vicomte d'Raucourt n<sup>o</sup>* canton de *Dinan*  
arrondissement de *Dinan* département de *des Côtes du Nord*

2<sup>o</sup> Avoir successivement appartenu depuis le 2 août 1914 jusqu'à mon renvoi dans mes foyers aux corps ou services militaires ci-après :

*Gendarmerie Coloniale, Détachement  
des Îles Saint-Pierre et Miquelon jusqu'au  
6 novembre 1919*

3<sup>o</sup> Avoir été renvoyé dans mes foyers le *28 Septembre 1919* par les soins *de l'administrateur*  
de *la Colonie* et qu'il ne m'a pas été remis par le dit dépôt un ordre de paiement de l'indemnité fixe de 250 fr.

4<sup>o</sup> Désirer percevoir les sommes qui me reviennent à *Rivet Vicomte d'Raucourt* rue  
canton de *Dinan* arrondissement *Dinan* département de *des Côtes du Nord*

et  
n'avoir été au cours de la période comprise entre le 2 août 1914 jusqu'à mon renvoi dans mes foyers, ni mobilisé en usine, ni mis en sursis (1), ni détaché sans solde et n'être ni pensionné, ni fonctionnaire de l'Etat.

Les militaires qui ont été, soit mobilisés en usine, soit mis en sursis (1), soit détachés sans solde (2), ou qui sont pensionnés ou fonctionnaires d'Etat, modifient en conséquence les termes du paragraphe 4 ci-dessus, et ajoutent à leur déclaration ceux des paragraphes ci-après qui les concernent.

Le soussigné certifie que M. n'a pas perçu et ne recevra pas d'indemnité de licenciement ou de congédiement.

A le L'Employeur,

5° Avoir été du au

(Indication du dernier employeur)

Utilisé en usine ou en sursis ou détaché sans solde (2)

ou Le soussigné certifie qu'il a payé ou s'engage à payer à M. une indemnité de licenciement ou de congédiement de

A le L'Employeur,

Je déclare en outre n'avoir pas perçu d'indemnité de congédiement ou de licenciement à la date de mon renvoi dans mes foyers.

ou je déclare en outre avoir perçu une indemnité de congédiement ou de licenciement de (en toutes lettres), à la date de mon renvoi dans mes foyers.

6° Avoir une pension annuelle de soit par mois, avoir joui d'une solde journalière militaire du au et d'une solde mensuelle du au

et avoir cumulé cette pension et ces soldes dans les conditions ci-après :

Du au par mois de pension avec par mois de solde (3)
Du au par mois de pension avec par mois de solde (3)
Du au par mois de pension avec par mois de solde (3)

ou n'avoir pas cumulé cette pension avec une solde militaire

7° Etre fonctionnaire de l'Etat, avoir joui du traitement (4) ci-après :

Certifié exact :

A le Le Directeur du Service, (Signature)

Du au traitement (4) (5) de soit par mois
Du au traitement (4) (5) de soit par mois
Du au traitement (4) (5) de soit par mois

Avoir joui d'une solde journalière militaire du au et d'une solde mensuelle militaire du au

et avoir cumulé (4) (5) ce traitement et ces soldes dans les conditions ci-après :

Du au par mois de traitement (4) (5) avec par mois de solde (3)
Du au par mois de traitement (4) (5) avec par mois de solde (3)
Du au par mois de traitement (4) (5) avec par mois de solde (3)

Reçu par le Maire d n'avoir pas cumulé ce traitement avec une solde militaire.

8° (Si les sommes cumulées excèdent pour un ou plusieurs mois 1/12 de 5,000 francs.)

Avoir à ma charge les enfants ci-après :

- a) nom, prénoms, date de naissance et, le cas échéant, date du décès)
b) (nom, prénoms, date de naissance et, le cas échéant, date du décès)
c) (nom, prénoms, date de naissance et, le cas échéant, date du décès)

A Rivet Vicomte d'Anno le 28 Avril 1920 Le Déclarant,

Signature

(Dépôt auquel la présente déclaration doit être adressée) Régiment

(1) A l'exclusion des sursis d'incorporation ob tenus par les rapatriés civils.
(2) Sont notamment compris sous cette désignation les détachés à la terre, catégorie A et B qui ne perçoivent aucune allocation au titre du budget de la guerre
(3) Solde mensuelle ou journalière, augmentée le cas échéant, de la haute paye de guerre ou d'ancienneté.
(4) Montant du traitement, à l'exclusion de tous suppléments ou indemnités.
(5) Si une pension militaire a été perçue cumulativement avec la solde, le mentionner à ce paragraphe.